

Premier ministre

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DU NUMÉRIQUE

Direction
interministérielle
du numérique et du
système d'information
et de communication
de l'État

20/06/2018 Communiqué de presse

Fonds pour la transformation de l'action publique : deux projets DINSIC lauréats du 1^{er} appel à projets

Investir pour réformer l'État. C'est l'objectif du « Fonds pour la transformation de l'action publique » mis en place au titre du Grand plan d'investissement annoncé par le Premier ministre le 25 septembre 2017. Doté de 700 millions d'euros sur cinq ans, il est un des leviers du programme gouvernemental de transformation « Action publique 2022 ».

Après un premier appel à projet plébiscité - 122 dossiers déposés par 15 ministères et 42 organismes publics - ce ne sont pas moins de 17 projets qui ont été sélectionnés par le comité de pilotage du fonds, présidé par le ministre de l'Action et des Comptes publics et rassemblant le secrétariat d'État au numérique, la direction interministérielle de la transformation publique (DITP), la direction du budget (DB), le secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et des personnalités qualifiées.

Parmi les lauréats, 2 projets interministériels portés par la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat (DINSIC) bénéficieront d'un financement total de 43,6 millions d'€ en 2018 :



Mettre en place une offre de cloud d'État : FRANCE CLOUD

24,3 millions d'€

Objectif : développer des capacités cloud pour l'État afin accélérer la mise à disposition des services numériques innovants et de réduire les coûts d'hébergements et de développement du SI de l'État.

Bénéfices: Le cloud est un mode de consommation à l'usage de ressources informatiques à distance (infrastructures, services...). L'État pourra bénéficier d'une variété de solutions répondant à ses différents besoins, notamment de sécurité, d'économies, ou de recours aux dernières innovations. Le cloud favorise également la mise en œuvre de méthodes agiles qui permettront d'accélérer le développement de services numériques innovants pour les usagers et les agents.

Contact presse DINSIC
Rachel Wadoux 01.71.21.11.98 – 06.34.21.55.48
rachel.wadoux@modernisation.gouv.fr



Objectif: Permettre d'offrir aux usagers des services simplifiés et personnalisés (tout en respectant leurs données personnelles), en décloisonnant les administrations par la mise en œuvre d'une plateforme d'échange de données et de gestion de l'identification numérique, ainsi qu'un service mutualisé de dématérialisation des démarches en ligne.

Bénéfices : De nombreuses démarches seront simplifiées pour les usagers, des informations déjà connues par l'administration ne seront pas demandées de nouveau grâce à la facilitation de l'échange de données entre administrations et un service commun d'identification, dans le respect de la protection des données. Cette plateforme facilitera le travail d'instruction des agents en limitant les tâches de saisie, au profit de l'expertise métier.



Retrouvez l'ensemble des lauréats du premier appel à projets « Fonds pour la transformation de l'action publique »



Les usages numériques ne cessent de croître aujourd'hui, soutenus par des révolutions technologiques qui permettent l'émergence de nouveaux services, comme l'intelligence artificielle. Dans ce contexte, l'État se mobilise pour mettre le numérique au cœur de la transformation de ses politiques publiques et de l'amélioration des démarches administratives pour les citoyens. C'est pourquoi la majorité des projets retenus par le Fonds pour la Transformation de l'Action Publique mobilisent la donnée, le cloud ou encore des algorithmes d'IA. Ces projets lauréats constitueront un vrai socle interministériel d'innovation et de mutualisation numérique essentiel au service public de demain.

Mounir Mahjoubi, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique.

> Contact presse DINSIC Rachel Wadoux 01.71.21.11.98 - 06.34.21.55.48 rachel.wadoux@modernisation.gouv.fr